



MODULE SOINS AUX OVINS

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 24 février 2026

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : se perfectionner dans le soin aux ovins pour la construction d'un atelier Ovin Viande/Lait

DURÉE / LIEU

5 jours (35 heures) / CFPPAF de Mirecourt

ORGANISATION

Formation qualifiante de 35h :

- **Pratique sur le terrain** :
 - Ferme de Braquemont avec sa troupe de 1000 brebis en plaine ou en estive
 - Visites et utilisation d'équipements performants
- 1 à 2 sessions par an : mars-avril

Modalités pédagogiques :

- Démonstration et exercices pratiques
- Évaluation pratique tout au long de la formation
- Délivrance d'une attestation de formation validant les compétences acquises

Taux de satisfaction* : 100%

* pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction de l'année dernière)

STRUCTURE

Contenu

- Accueil et présentation des stagiaires
- Manipulations individuelles : Contenir, déplacer, asseoir, immobiliser, porter, attacher un animal, examen de santé
- L'agnelage et les soins aux agneaux nouveau-nés : Soins à la mère et aux agneaux nouveau-nés, les dystocias, la pharmacie d'agnelage, le petit matériel de base, les techniques d'adoption
- Les traitements chez les ovins :

Traitements antiparasitaires par voie orale, et pour-on, techniques d'injections, prélèvement coprologique

- Les soins du pied : Anatomie, taille des onglons et soins du pied, les maladies du pied
- Tri des agneaux de boucherie : Les différents maniements, le classement des carcasses, les morceaux de boucherie)
- Les manipulations liées à la reproduction et à la sélection : Pose d'éponges, choix des reproducteurs : béliers, agnelles et réformes, identification et logiciel de suivi de troupeau
- Bilan de la formation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation ouverte à tout public (pas de prérequis)
- Pour s'inscrire, satisfaire à un entretien individuel
- **Notre responsable de formation à contacter** : M. LOYER
- **Accessibilité** : **personne en situation de handicap** : contacter nos référentes handicap Mme VALLANCE et/ou Mme COURTOIS DURAND
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif :

- 405€/participant, soit 11,57€/h/participant

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : OCAPAT, Transitions Pro...

Chefs d'entreprises :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : VIVEA, FIF PL...

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement



HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Des possibilités d'hébergement et de restauration peuvent vous être proposées*.

* frais à votre charge.